



Bassin annécien - Poisy - 530m

76 VL – 50 ares/VL - 26,2 l/VL – 5,9 MM
Mise à l'herbe 21 mars
Croissance : 96 kgMS/ha/j
Ration/VL: 12,5kg Fourrages + 4,2kg conc.
Soit 160 gr/litre de lait

Bornes - Éteaux – 850m

82 VL – 31 ares/VL – 20 l/VL
Mise à l'herbe prévue 10 avril
Croissance : 11 kgMS/ha/j
Ration/VL: 16kg Fourrages + 4,5 kg conc.
Soit 225 gr/litre de lait

Albanais - Marigny - 370m

68 VL – 41 ares/VL – 23,3 l/VL
Mise à l'herbe 21 mars
Croissance : 44 kgMS/ha/j
Ration/VL: 8,5kg Fourrages + 3,8kg conc.
Soit 163 gr/litre de lait

Bauges - Puygros - 800m

42 VL – 55 ares/VL - 16 l/VL
Mise à l'herbe 28 mars
Croissance : 51 kgMS/ha/j
Ration/VL: 14kg Fourrages + 3,2 kg conc.
Soit 190 gr/litre de lait

A moins de 700m, grosse croissance cette semaine pour la saison. Les conditions sont bien réunies pour que la pousse se maintienne voir s'accélère encore.

En effet avec une croissance importante, la hauteur d'herbe moyenne va augmenter et donc la surface foliaire. Or plus il y a de surface foliaire, plus la photosynthèse est importante et plus la croissance est favorisée.

Pour éviter cet emballement qui mène à des situations de dépassement, trois solutions sont possibles :

- Maximiser l'ingestion au pâturage.** Concrètement il faut diminuer/arrêter la complémentation en fourrages et/ou passer en pâturage jour et nuit (encadré ci-dessous)
- Augmenter temporairement le chargement sur les surfaces destinées aux vaches laitières.** Concrètement, il faut avoir « sous la main » des génisses ou des vaches tariées et les faire pâturer des parcelles que les vaches n'auront pas le temps de pâturer avant que les hauteurs ne soient trop élevées. Ou faire tourner les vaches plus vite sur les parcelles et demander aux animaux improductifs de finir les parcelles.
- Si les deux mesures précédentes ne sont pas suffisantes, il ne vous reste **qu'à débrayer des parcelles à la fauche** quand les hauteurs d'entrée dépassent 15cm (mi-mollet).

Entre 700 et 1000m l'augmentation des croissances devrait avoir lieu dans les jours à venir. La mise à l'herbe est de rigueur.

Maximiser l'ingestion au pâturage

Sans passer en pâturage jour et nuit, l'ingestion au pâturage peut atteindre 2/3 de la ration en limitant la complémentation en foin. Pour cela distribuer 5kg de foin le soir après la traite et **RIEN** le matin

Données mises à jour au 02 avril 2016

Altitude	Station et altitude	Som t°C 1er février	Moy.
200 - 400 m	CHAMBERY-AIX - 235	413	397
	MONTMELIAN - 264	416	
	ALBERTVILLE JO - 335	425	
	LAC AIGUEBELETTE - 375	355	
400 - 700 m	THONON-INRA - 376	376	367
	BONNEVILLE - 450	346	
	USINENS SA - 452	377	
	MEYTHET - 458	352	
	STE MARIE CUINE - 460	393	
	DOUVAIN SA - 470	378	
700 - 1000 m	GIEZ - 478	345	277
	VERRENS ARVEY - 530	380	
	ST MICHEL MAUR - 698	342	
	EVIAN SA - 725	254	
+ 1000 m	BOURG ST MAURICE - 865	298	113
	CHAP. ST MAURICE - 970	213	
	CHAMONIX - 1042	183	
	FREJUS - 1228	157	
	FECLAZ_SAPC - 1350	95	
	GRAND BORNAND - 1430	91	
MONT DU CHAT - 1496	82	113	
LE TOUR - 1500	119		
	COL-DES-SAISIES - 1633	62	

CONTACT : Guillaume Glémot - 06 13 91 01 25
 Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc